

Suisse

Modifié à 11:55

"Penser qu'un collaborateur jeune père est aux affaires est un leurre"



Organiser et négocier un congé paternité s'il n'est pas assez généreux On en parle / 11 min. / à 08:36

Le congé paternité ne figure toujours pas dans la législation fédérale. Plusieurs cantons ont pris des dispositions pour leurs employés, mais dans les entreprises certains pères peuvent encore n'avoir droit qu'à un seul jour.

Faute de législation fédérale à ce jour, plusieurs cantons ont pris des mesures pour leur personnel. Selon des données recueillies par l'émission On en parle, cinq jours sont ainsi accordés au personnel des Etats de Fribourg et de Vaud. Ce dernier pourrait même se montrer plus généreux dans les années à venir et grimper par paliers jusqu'à 20 jours en 2022 si le Grand Conseil l'accepte.

Le Valais, Berne et Genève, eux, accordent dix jours de congé paternité pour les collaborateurs de l'Etat. Les employés cantonaux jurassiens ont droit à deux semaines, et même trois en cas de naissance multiple. Enfin, Neuchâtel s'appête à introduire 20 jours de congé paternité pour le personnel de l'Etat dès le 1er avril.

Les entreprises souvent bien moins généreuses

Suivant strictement le code des obligations, une partie des entreprises suisses s'en tiennent toujours à un seul jour de libération d'obligation de travailler pour les pères, rappelle le coordinateur romand de MenCare Gilles Crettenand mardi dans l'émission On en parle.

"Mais une grande partie des entreprises peuvent et souhaitent développer des prestations sociales plus avantageuses (...) La meilleure chose est de commencer en regardant les conditions sociales à l'embauche, et choisir les entreprises les plus favorables à la famille", précise-t-il.

Tenter de négocier avec son employeur

En attendant un possible cadre fédéral (lire encadré), les employés soumis à un régime plus strict en matière de congé paternité peuvent essayer de négocier avec leur patron. "Mais il faut préparer le terrain pour négocier, voir si des personnes dans la hiérarchie sont plus ouvertes à ces questions. Et ensuite se préparer à négocier avec son supérieur ou sa supérieure", explique encore Gilles Crettenand.

L'employé peut ainsi mettre en avant des avantages pour l'entreprise, relève le coordinateur romand de MenCare: "Penser qu'un collaborateur jeune père est complètement aux affaires et efficace, alors qu'il laisse un petit enfant et une maman seuls à la maison après un 'tsunami', un changement complet de l'organisation de vie de famille, c'est un leurre... Les dirigeants qui ne se rendent pas compte de cela ne veulent pas savoir que leurs collaborateurs sont bien moins efficaces. Et peut-être même absents en étant présents. C'est ce qu'on appelle le présentéisme."

L'expo "Papap en Suisse"

En partenariat avec le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) du canton de Fribourg, MenCare propose une exposition sur ce thème, depuis lundi et jusqu'au 14 mars, à la Haute école de travail social Fribourg. Elle est baptisée "Papap en Suisse."

Jérôme Zimmermann/Isabelle Ares/oang

Publié à 11:05 - Modifié à 11:55

Les Suisses se prononceront à l'échelon fédéral

Une initiative fédérale pour inscrire un congé paternité de 20 jours a été déposée en juillet 2017.

Elle est actuellement en cours de traitement aux Chambres fédérales et devrait se voir opposer un contre-projet proposant dix jours.

Le peuple suisse aura donc l'occasion de trancher dans une votation qui pourrait avoir lieu en 2020.

Le Nord de l'Europe plus généreux

Si l'on sort des frontières suisses, on constate que la plupart des pays européens ont adopté des dispositions.

C'est au Nord que les pays sont les plus généreux, comme en Suède, en Islande, en Norvège ou en Finlande qui offrent de 54 à 70 jours de congé paternité. Mais les pères peuvent ensuite également bénéficier du congé parental à répartir avec la mère, par exemple 360 jours payés à 80% pour les couples suédois.

Plus près de la Suisse, la France octroie 11 jours calendaires de congé paternité, auxquels il faut ajouter trois jours de congé de naissance. Ensuite chaque parent peut prendre six mois de congé parental payé 390 euros.

L'Italie, elle, donne quatre jours de congé paternité. En Allemagne, il n'y a pas de congé paternité à proprement parler, mais un congé parental d'une durée de 12 à 14 mois, dont deux réservés au père, le tout payé à environ 65% du salaire.